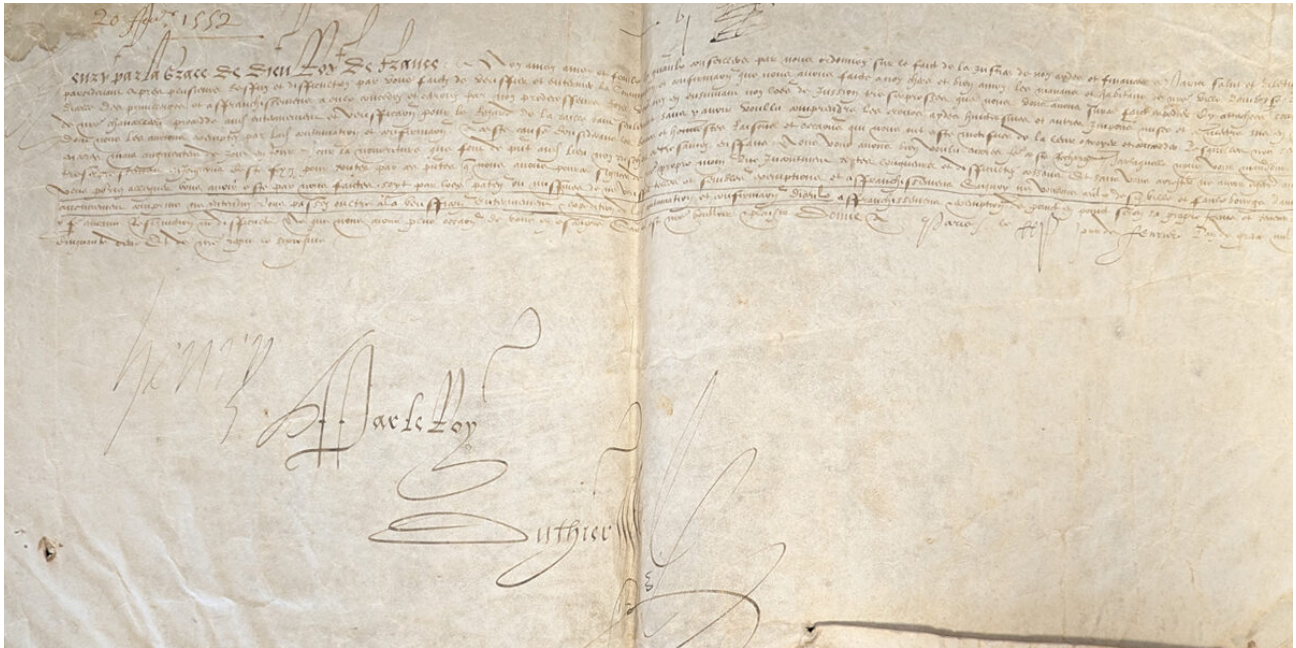


Restitution d'une lettre patente du roi Henri II à la Ville d'Amboise



Une charte signée par le roi Henri II en 1552, repérée dans une vente publique, vient d'être restituée à la Ville d'Amboise.

Disparue depuis plusieurs siècles, elle va retrouver les fonds des archives municipales d'Amboise.

Une charte de privilèges accordés aux habitants d'Amboise par Henri II en 1552 devait passer en vente publique à la maison de ventes Aguttes à Neuilly-sur-Seine le 9 juillet 2025. Elle a été repérée par le service patrimoine-archives de la Ville d'Amboise dans le catalogue de cette vente. Or, s'agissant d'une archive publique (privilèges accordés aux habitants donc à la Ville), elle devait se trouver dans les fonds des archives municipales d'Amboise. Même si sa disparition est probablement antérieure à la Révolution française, elle demeure une archive publique, ce qui justifiait sa revendication par la Ville d'Amboise. La charte a été retirée de la vente et a pu être récupérée par la Ville.

Cette restitution est exceptionnelle, d'abord parce que c'est la première fois que la Ville d'Amboise réussit à se voir restituer une archive de son fonds ancien (c'est en revanche la 2^{ème} procédure de revendication après celle de 2023, qui avait abouti à un achat à prix négocié par la Ville), ensuite parce que la procédure est en elle-même très rare en collectivités territoriales, enfin parce que les restitutions qui aboutissent sont rares.

Cette pièce sera présentée à l'Espace Paul Pinasseau pour les Journées Européennes du Patrimoine, avant d'être exposée quelques mois au Musée d'Art et d'Histoire d'Amboise.

Informations sur le document :

La charte récupérée par les archives municipales d'Amboise a été signée par Henri II à Paris le 21 février 1552. C'est un vélin *in-plano* confirmant plusieurs privilèges financiers accordés aux « *manans et habitans de nostre ville d'Amboyse et faulxbourgs dicelle* » par ses prédécesseurs. Elle est contresignée par Jean Duthier, contrôleur général des finances et secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, constructeur du château de Beauregard.

Cette lettre patente en complète une autre, qui n'a jamais quitté les fonds des archives municipales d'Amboise (cotée AA27). Donnée au château de Saint-Germain-en-Laye le 4 mars 1552 et également contresignée par Duthier, elle fait mention « *que suivant ce que nous vous avons ces jours passez par noz lectres patentes si expressement enjoinct et mandé, vous deussiez avoir verifié et enteriné la continuacion et confirmacion que nous avons par cy devant faicte a noz chers et bien amez les manans et habitans de nostre ville et faulxbourgs d'Amboyse, des privilegeiges et affranchissement a eulx conceddez et octroyez par noz predecesseurs roys, selon et ainsi que le portent nosd. lectres.* » Ces lettres patentes ont donc été envoyées à quelques jours d'écart, mais il n'était pas possible, jusqu'à présent, de savoir à quelles lettres le roi faisait référence.

Sa lettre du 4 mars est une lettre de semonce à ses généraux conseillers de la justice des aides, qui ont osé « *nous en faire des remonstrances que nous tenons pour toutes faictes et vous en deschargeons, vous mandant, commandant, et expressement enjoignant ceste foyz pour toutes sans attendre autre mandement ne jussion plus expresse de nous que ces presentes signées de nostre propre main, que vous y atez a veriffier et entheriner nosd. lectres de continuacion et confirmacion, sans y faire aucune restrinction, modifficacion ne difficulté, ne que lesd. habitans aient plus occasion de retourner par devers nous pour cest effect ; car tel est nostre plaisir* ».

De nouvelles lettres patentes sont données par Henri II à Saint-Germain-en-Laye un an plus tard, le 4 avril 1553 (AA28), témoignant des réticences de la cour des aides à suivre les ordres du roi.

Même s'il passe peu de temps à Amboise, Henri II conserve des liens réguliers avec les édiles de la ville. Henri II et Catherine de Médicis font leur entrée dans Amboise en 1551, et, en 1557, le roi accorde aux Amboisiens le droit d'élire leur maire.

Découvrez le document à l'Espace Paul Pinasseau, 196 Rue du Château d'Eau, 37530

Chargé :

samedi 20 septembre et dimanche 21 septembre de 14h à 18h30.

Mairie d'Amboise

Communiqué de presse

Le 18/09/2025 17:19

CONTACT

Mairie d'Amboise

02 47 23 47 23 · webmaster@ville-amboise.fr